

Le 2 novembre 2012

## Avenir de Rennes à NDdL : l'immobilisme

Alors que les contrôleurs rennais se sont réunis en assemblée générale il y a déjà plus d'un an pour évoquer la création de l'aéroport de Notre Dame des Landes, tout proche géographiquement, rien ne s'est finalement passé depuis !

### Rappel du contexte

Dès 2008 les contrôleurs rennais sont invités à Nantes à assister au groupe de travail qui réfléchit aux scénarios des départs et arrivées du futur aéroport de Notre Dame des Landes. Les conditions de participation à ce groupe de travail sont claires : c'est Nantes qui déménage à NDdL. Les rennais ne sont là que comme spectateurs. Peu importe l'impact sur les zones de Rennes, la priorité est donnée aux zones de NDdL. L'exemple le plus marquant est la présence de quatre attentes, dont une positionnée dans les trajectoires de descente des arrivées de Rennes, ceci en dépit des remarques des contrôleurs rennais.

Le 29 septembre 2011 les contrôleurs de Rennes se sont réunis en assemblée générale pour évoquer le projet de création de l'aéroport de NDdL. Compte tenu de la proximité du futur aéroport ils proposent à l'unanimité une fusion des organismes d'approche de Rennes et Nantes à NDdL. Ils souhaitent que les formations des contrôleurs au nouvel organisme NDdL soient communes aux contrôleurs nantais et rennais. La motion est courageuse et responsable. Les rennais ne se cachent pas derrière leur petit doigt. Face à l'ogre NDdL et la reprise d'espace qui semble inévitable, ils proposent une solution qui éviterait tout drame social lié à une reprise d'approche telle qu'on les a vécues jusqu'à ce jour. La situation s'y prête, personne n'est qualifié sur le nouvel organisme, il s'agit d'une création. Le plan de formation de NDdL

que validera la DSAC peut prendre en compte les particularismes des deux terrains et adapter la formation. Nous ne sommes pas dans le scénario « classique » d'une reprise d'organisme par un autre existant.

Début 2012, le chef SNA-O est venu à la rencontre des contrôleurs rennais pour parler avec eux de leur motion. Il prend acte de leur décision et sans s'engager, évoque déjà des pistes de réflexion sur une formation commune. Il affirme attendre un mandat national de la DO pour y travailler. Le mandat ne viendra pas. Le CT DO du 13/3/12 est boycotté par la majorité des organisations syndicales, qui refusent la nouvelle politique de reprise d'approche. Dans ce contexte national difficile l'UNSA ICNA et le SNCTA Rennes ont réaffirmé la position des contrôleurs rennais. Vu les contraintes de temps fortes du projet NDdL, il est nécessaire de traiter le dossier NDdL de manière séparée des autres projets basse couche. Dans ce contexte le chef SNA-O a-t-il demandé courageusement un mandat ? Rien n'est moins sûr.

Devant l'unanimité des contrôleurs de Rennes nous aurions pu nous attendre à un consensus des organisations syndicales sur le sujet. Il s'avère que non. Dès le début l'USAC-CGT s'est montré opposé au projet évoquant nombre de difficultés.

### 2012 : l'immobilisme sur le sujet

#### Les grandes manœuvres

Tous les coups sont permis. Dès la parution de la motion l'USAC CGT organise des réunions. La position des contrôleurs est critiquée. Toutes les pratiques sont bonnes :

- Email personnel détourné de son contexte et mettant en doute le caractère unanime de la motion
- « On ne mélange pas les torchons et les serviettes ! ». Nantes est un organisme de groupe C et Rennes un organisme de groupe D. Pour l'USAC CGT les compétences sont différentes. Pour l'UNSA ICNA ces considérations

n'ont pas lieu d'être ; nous avons la même formation initiale et travaillons sur un secteur géographique proche. En terme de Meq, Nantes en compte plus que Rennes mais Rennes est un centre conséquent de groupe D et personne ne peut remettre en cause les compétences des contrôleurs qui y exercent leur mention d'unité ! Le trafic non régulier d'IFR d'affaires et de training sur les terrains satellites et la charge parfois lourde de VFR dans des espaces mixtes sont assumés chaque jour. Certes un PFU devra prendre en compte les compétences de chacun sur les secteurs géographiques où il a l'habitude de travailler. Il en est de même pour les flux de trafic. A ce compte il est sûr que les nantais ont déjà un espace et une expertise sur les trafics plus importants que les rennais. Mais l'UNSA ICNA est convaincu qu'on est loin de quelque chose d'insurmontable. Les contrôleurs rennais sont en droit de demander que ce soit au moins étudié, alors que pour le moment rien ne se fait.

### **Opposition catégorique de l'USAC-CGT sur des travaux sur ce point au CT SNA-O du 19/03/12**

Le CT s'est déroulé juste après le CT DO du 13/3/12 et l'échec de celui-ci. Dans ce contexte et en possession du communiqué co-signé du SNCTA et de l'UNSA ICNA Rennes, l'administration propose de travailler hors d'un mandat sur une approche commune Rennes Nantes à NDdL avec des ICNA des deux terrains. Les représentants en CT SNA-O de l'USAC CGT s'opposent catégoriquement à tout travail du chef SNA-O hors de tout mandat. Celui-ci réaffirme tout de même sa volonté de travailler sur le dossier.

### **Et à partir de maintenant ?**

L'UNSA ICNA s'inquiète que l'ensemble des catégories de personnel soient impliquées dans l'étude. Ça n'a jamais été la demande de l'UNSA ICNA. Les contrôleurs rennais se sont positionnés de manière libre sur le sujet, en connaissance de cause, et de manière unanime. Il n'en est pas de même pour les autres catégories de personnel, qui n'ont pas été consultées. L'UNSA ICNA par l'intermédiaire de l'UNSA le rappellera autant de fois que nécessaire. Rappelons que les ICNA seront les seuls personnels à devoir passer une qualification. L'UNSA ICNA n'a pas l'habitude de faire de procès d'intention mais redoute une tentative de l'administration et de l'USAC, soudain très encline à travailler, de noyer le poisson.

### **Mensonge et mauvaise foi : une fatalité dans les CT SNA-O ?**

Lors du CT du 26/10/12 le chef SNA-O indique n'avoir toujours pas de mandat pour travailler sur le sujet. Et bien évidemment ce n'est pas le moment de le demander à cause du contexte protocolaire de 2013. L'UNSA ICNA note que c'est une nouvelle fois bien pratique pour un chef SNA qui ne souhaite pas s'engager. Il indique également n'avoir absolument pas travaillé sur une réorganisation des organismes CA

Des tremolos dans la voix et les larmes aux yeux, un représentant de l'USAC en CT s'étonne de la stigmatisation des contrôleurs rennais sur eux. Quel jeu d'acteur !

contrairement à ce qu'il avait annoncé lors du précédent CT. Les promesses n'engagent que ceux qui les croient ! Devant l'étonnement des organisations syndicales, il précise que son attitude est en accord avec ce qu'avait demandé l'USAC. Dans un improbable retournement de situation l'USAC affirme n'avoir jamais bloqué un travail sur les réorganisations CA de Nantes et Rennes, un mandat local décidé en CT lui aurait suffi.

Alors que les organisations syndicales SNCTA, SPAC et UNSA estiment avoir perdu 6 mois, les représentants USAC bondissent et expriment leurs désaccords. Pour eux, pas de temps de perdu ! D'autres sujets ont avancé ! Une provocation de plus vis-à-vis des contrôleurs rennais !

Le CT décide qu'une réunion sur l'avenir de l'organisme Rennes et de tous ses personnels sera programmée : ICNA, IESSA, TSEEAC, personnel administratif.

L'UNSA ICNA réaffirme sa volonté de voir le chef SNA prendre ses responsabilités, et demander mandat pour travailler à l'étude de faisabilité d'une approche commune à NDdL des organismes CA de Rennes et Nantes, comprenant à l'ouverture des contrôleurs nantais et rennais. Le planning de NDdL exige une prise de position rapide.

L'UNSA ICNA Rennes ne s'interdit pas de consulter et d'informer les élus de la région Bretagne, qui participent au financement de NDdL, sur l'attitude de l'encadrement local situé en Pays de la Loire, vis-à-vis des organismes et des personnels de la région Bretagne.